



**PRÉFET
DE L'ORNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

^{F.L.}
N. Lerat
**Direction
départementale
des territoires**

P. Darpeuf

J. Sourisseau

Affaire suivie par **Nathalie LETELLIER**

Service connaissance, prospective et planification
Bureau planification et gestion économe de
l'espace

Tél. 02 33 32 52 31

ddt-cpp-pgee@orne.gouv.fr

Réf. 2025/PPP/PGEE/51

Monsieur Frédéric LEVEILLE
Président de la communauté de
communes de Terres d'Argentan
Interco

12 route de Sées
BP 90220

61205 Argentan Cedex

Alençon, le 10 juillet 2025

Objet : Avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur le projet de PLUiH de la CDC de Terres d'Argentan Interco

Monsieur le Président,

Vous avez saisi la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) pour avis sur l'élaboration du PLUiH de la CDC de Terres d'Argentan Interco.

Ce projet de PLUiH est soumis à l'avis simple de la CDPENAF, au titre des articles suivants du code de l'urbanisme :

- L.151-12 au titre des dispositions du règlement permettant les extensions et les annexes des bâtiments d'habitation existants dans les zones naturelles, agricoles et forestières,
- L.151-13 au titre de la délimitation dans les zones naturelles, agricoles ou forestières des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) dans lesquels peuvent être autorisées certaines constructions,

Je vous informe que lors de sa séance du 10 juillet 2025, la commission a émis les avis suivants :

Objet de saisine	Type d'avis
Au titre de l'article L.151-12 relatif aux dispositions du règlement permettant les extensions et les annexes des bâtiments d'habitation existants dans les zones naturelles, agricoles et forestières	Avis favorable
Au titre de l'article L.151-13 relatif à la délimitation dans les zones naturelles, agricoles ou forestières des STECAL dans lesquels peuvent être autorisées certaines constructions	Avis favorable

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

courrier arrivé le
17 JUL. 2025
Terres d'Argentan Interco

Le directeur départemental des territoires

Patrick Planchon

